



Edito

TOUT BRÛLE.... ILS REGARDENT AILLEURS

C'est ce qu'on pourrait définir comme de l'indécence, du mépris ou encore du foutage de gueule mais le gouvernement appelle ça du pragmatisme budgétaire et économique, le tout maîtrisé. Une partie des forêts françaises est la proie des flammes, des centaines de pompiers et autres se battent contre un ennemi dévastateur, des réfugiés par dizaines de milliers, des moyens sans moyens et tout serait sous contrôle.

Sauf que rien n'est sous contrôle public et ce n'est que l'abnégation et le courage de ceux qui sont engagés dans le combat qui sont à souligner et à mettre en avant. Campagne électorale oblige, la parade gouvernementale est digne de la clôture des spectacles des grands parcs d'attractions. Un ministre ici, une porte-parole là, un préfet qui n'y connaît rien, une réunion de crise qui en appelle une autre et le travail serait accompli. Sauf que non. Les décisions d'envoyer des renforts et des moyens ont été prises bien trop tardivement. Ben oui, tout ça a un coût.

Alors ils font de la propagande pour responsabiliser individuellement et infantiliser encore un peu plus la population. Et surtout, comme nous en avons une triste habitude, il faut applaudir et remercier chaleureusement les pompiers, les associations avec leurs bénévoles, les fonctionnaires territoriaux, les maires pour la mise à disposition des bâtiments

publics, les comités d'entreprise pour également la mise à disposition des centres de vacances. Là aussi, ça ne mange pas de pain et ça fait du bien aux mains. Ces héros d'un moment sont les mêmes qui manifestaient pour plus de moyens et se faisaient gazer en manifestations sur ordre des préfets.

Ces mêmes fonctionnaires, qui revendiquent de garder leurs statuts, des augmentations de salaires et qui sont régulièrement traités de coût pour la société, sont présents jour et nuit. Ces élus locaux qui déplorent tous les ans des coupes dans les budgets, qui sont méprisés au plus haut sommet de l'Etat, sont les premiers acteurs de la solidarité nationale. Ces associations, à qui l'on sucre des subventions vitales, sont à pied d'œuvre depuis le début, certainement pour la dernière fois, leurs jours sont comptés.

Sans oublier la solidarité des travailleurs, des retraités et des chômeurs, vous savez celles et ceux qui ne peuvent plus faire face à la vie chère mais qui font preuve de valeur humaine, de solidarité et de fraternité pour accueillir, recevoir, héberger et restaurer des milliers de déportés. Et l'Etat là-dedans ? Ben... il envoie des militaires !

Quelques moyens du génie pour faire du débroussaillage et la gen-

.../...

Sommaire :

Edito : Tout brûle.... ils regardent ailleurs	P. 1 & 2
Communications des syndicats	P. 2 à 4
Déclaration CGT au Conseil de la CPAM	P. 5 & 6
Déclaration CGT au CA de la CAF du Cher	P. 6 & 7
Pub MACIF	P. 8



AGENDA

FORMATION SYNDICALE UD - 2026

- Communication orale : **5-9 Octobre**
- Animation Lutte Sécurité : **26-30 Octobre**
- CSE Prise de mandat : **23-27 Novembre**

*Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le début du stage
auprès de votre employeur
et informez l'UD de votre participation.*



darmerie pour jouer les autoritaires dans les évacuations. Sans oublier l'A400 M pour larguer du retardant qui soulage les pompiers et les populations, avec quand même un petit coup de com politique au passage (ce n'est que mon avis). Et les autres me direz-vous ?

Les autres sont des patrouilles Senti-nelles. Vous savez les petits bon-hommes verts (bleus, c'est les Schtroumpfs) armés de fusils d'assaut que vous voyez par paquets patrouiller dans Bourges à longueur d'année.

Macron a décidé d'envoyer les bar-bouzes afin de, non pas "rassurer" et aider les populations, mais bien pour maintenir l'ordre social contre ceux qui pourraient se mettre en colère contre la bourgeoisie d'Etat et girondine, et il y a de la matière.

Finalement, Macron, encore lui, a pré-sidé une énième cellule de crise pour faire le point. Y avait juste à regarder les médias non informés mais en boucle pour en savoir un peu plus. Non, il faut que le chef s'en mêle. Cette cel-lule devait aborder les incendies, une chance, mais surtout trouver des solu-tions (financières sur notre dos) pour l'activité économique. Ben tiens ! Pour rappel, la région bordelaise et une grande partie de la Gironde tiennent leur économie du vin, mais ce n'est pas le sujet, et surtout de l'armement. Y aurait-il un but précis à ce soudain en-gouement pour les flammes ?

Alors oui, les possédants sont ailleurs. Plutôt que de regarder les visages des sinistrés, des traumatisés, la noirceur des joues et l'épuisement, les larmes des enfants et des malades, la sueur et la fatigue des bénévoles, le patron de l'orthodoxie financière regarde les pertes des plus-values privées. Il est bien plus préoccupé par le financement de la campagne présidentielle d'une condamnée que d'injecter de l'argent pour les services publics. Les problèmes sont bien ailleurs.

Et gare aux prochaines manifestations, l'ordre sera le même qu'avant : mater pompiers comme infirmières, métallos, retraités, chômeurs et autres pour pré-servir l'ordre établi, pas une oreille ne doit bouger.

Bon repos et bonnes vacances à ceux qui le peuvent !

Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général

COMMUNICATION DU SYNDICAT ENERGIES 18



L'INTERSYNDICALE APPELLE LES ELECTRICIENS ET LES GAZIERS A SE MOBILISER LE 15 SEPTEMBRE

Après avoir interpellé le Premier ministre pour dénoncer une nouvelle **attaque contre le contrat social des IEG**, les fédérations syndicales représentatives des Industries Électriques et Gazières (IEG), FNME-CGT, CFE Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines, se sont réunies en inter-syndicale le vendredi 17 juillet.

Lors de cette réunion, nous avons organisé la **riposte à la nouvelle offensive des pouvoirs publics contre l'Avantage en Nature Énergie**, communément appelé « Tarif Agent », dont bénéficient les électriciens et gaziers au titre de leur Statut national des IEG.

Face à la colère sociale de plus en plus forte qui s'exprime face à cette nouvelle attaque frontale contre les salariés et retraités des IEG, l'Inter-syndicale affiche sa détermination à obtenir du Gouvernement le retrait de cette mesure. La mobilisation massive des électriciens et des gaziers est essentielle pour construire le rapport de force, faire pression sur le Premier ministre et lui faire entendre raison. Elle appelle donc à une

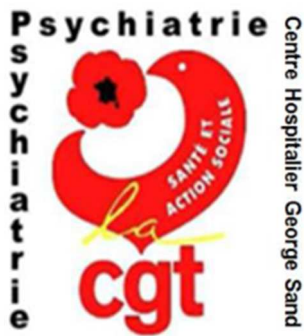
JOURNÉE D' ACTIONS ET DE GRÈVE LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

D'ici là, l'Intersyndicale organisera la mobilisation nationale et coordonnera les initiatives locales pour vous permettre d'exprimer votre colère face à l'indécence de la remise en cause du contrat social de **celles et ceux qui font vivre le service public de l'énergie** au quotidien, particulièrement lors des événements climatiques que notre pays connaît de plus en plus.

On ne peut, d'un côté, demander toujours plus aux électriciens et aux gaziers pour relever les défis énergétiques du pays et, de l'autre, s'attaquer à notre contrat social. Nous traiter de privilégiés alors que nous avons le sens de l'intérêt général chevillé au corps est une provocation d'autant plus indigne que le Gouvernement refuse de s'attaquer aux flux financiers échappant à la solidarité nationale.

ENSEMBLE, ACTIFS ET RETRAITÉS, LE 15 SEPTEMBRE, DÉFENDONS NOS DROITS ET FAISONS RECULER LE GOUVERNEMENT

20 juillet 2026



A Bourges, le 23/07/2026

APRES LA CANICULE... VIENT L'ORAGE !

La chaleur est passée...

Mais les nuages, eux, s'accumulent.

Pendant que nous continuons de pallier les sous-effectifs, de remplacer l'absence de moyens et de préserver coûte que coûte la qualité de l'accompagnement, une autre priorité semble s'imposer à la Direction des soins.

Au lieu d'apporter des réponses aux difficultés du terrain, nous nous voyons contrôlés par des visites dans les services et des rappels à l'ordre concernant les tenues professionnelles.

Epuisés, nous nous sentons aujourd'hui davantage menacés de sanctions qu'accompagnés dans nos missions.

Pour la CGT, le message est difficile à entendre :

Quand les effectifs manquent, quand les conditions de travail se dégradent, ce ne sont pas les causes qui sont combattues... ce sont ceux qui les subissent qui se retrouvent sous pression.

Nous ne contestons pas l'importance des règles professionnelles.

Mais la priorité devrait être la sécurité des soins, des accompagnements et la santé des agents.

Le respect des procédures ne remplacera jamais les effectifs.

Le contrôle ne remplacera jamais le dialogue.

La menace ne remplacera jamais la reconnaissance.

À force de regarder les chaussures, les manches ou les bijoux...

on finit par ne plus voir la fatigue dans les regards.

Et pourtant, c'est elle qui annonce l'orage.

La CGT demande :

- des effectifs à la hauteur des besoins ;
- un véritable dialogue avec les équipes ;
- une politique de prévention plutôt que de sanction ;
- du respect et de la reconnaissance pour les agents.

Les agents ne demandent pas l'impunité.

Ils demandent des moyens pour exercer leur métier dignement.

Avant de sanctionner les professionnels, donnons-leur les conditions pour bien travailler.



📞 06 40 34 66 76



: CGT Centre Hospitalier George Sand



: CGT-CH-GEORGESAND



Site de Bourges : 20 97

✉ : CGT.Bourges@ch-george-sand.fr

Site de Dun : 29 97

✉ : CGT.Dun@ch-george-sand.fr

Site de Chezal : 80 97

✉ : CGT.Chezal@ch-george-sand.fr



CANICULES, le gouvernement doit agir maintenant pour protéger les retraité·es

Une série de canicules exceptionnelles, avec des températures dépassant 40°C, sévit en France. Ces épisodes, de plus en plus fréquents et intenses, sont le signe visible et brutal du dérèglement climatique.

Entre le 17 juin et le 1^{er} juillet 2026, 2.025 décès supplémentaires ont été recensés, une hausse de 30 % par rapport à une période normale. Le nombre de décès à domicile a presque doublé ; ils concernent majoritairement des personnes de plus de 60 ans, souvent habitant seules, dans des logements mal adaptés aux températures extrêmes.

Derrière ces chiffres, il y a des vies brisées et une réalité qui doit nous alerter tous et toutes.

Aux causes structurelles, des solutions existent

Cette situation est le résultat de décennies de politiques insuffisantes, d'un manque d'investissements dans les services publics et le système de santé ainsi que de retards accumulés dans l'adaptation de notre société aux défis climatiques.

Parmi les causes principales :

- **l'isolement** croissant des personnes âgées qui rend leur protection encore plus difficile en période de crise ;
- **l'inadaptation des logements** : plus d'un logement sur trois, en France, devient une bouilloire thermique dès que les températures grimpent, faute d'isolation ou de systèmes de rafraîchissement adaptés ;
- **le manque criant de moyens** pour les services publics, les CCAS (centres communaux d'action sociale) qui accompagnent au quotidien les personnes les plus vulnérables ;
- **la précarité** des retraites qui ne permet pas à des millions de personnes de s'offrir des solutions simples comme un ventilateur ou une climatisation basique.

Des pistes concrètes pour agir

Face à cette situation, des solutions existent. Elles nécessitent une volonté politique forte, des moyens financiers à la hauteur et une mobilisation collective.

Sans attendre la conférence nationale sur l'autonomie prévue à la rentrée, l'UCR-CGT exige des mesures immédiates.

UN PLAN NATIONAL D'URGENCE POUR LE LOGEMENT :

- **aide à la rénovation** thermique massive des logements, notamment ceux occupés par des personnes âgées ou en situation de précarité,
- **contrôles renforcés** pour garantir que les logements locatifs respectent des normes minimales de confort en période de canicule, mais aussi en période de froid.

RENFORCER LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE ESSENTIELS DANS CETTE PÉRIODE :

- **recrutement et formation** de personnels supplémentaires pour éviter la surcharge de travail des professionnels déjà en sous-effectif, avec des salaires décents et une reconnaissance des métiers.

REVALORISER LES PENSIONS ET RETRAITES :

- **une augmentation** immédiate des pensions d'au moins 10 %, pour permettre à toutes et tous de vivre dignement, y compris en période de forte chaleur.

UNE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE POUR LE GRAND ÂGE ET L'AUTONOMIE :

- **planifier** sur le long terme les moyens nécessaires pour accompagner le vieillissement de la population,
- **garantir** un accès universel à des solutions adaptées, quel que soit le niveau de vie.

Le temps des promesses est terminé, EXIGEONS DES ACTES !

MOBILISONS-NOUS pour un avenir plus juste et plus sûr.

LE 14 OCTOBRE 2026

JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION

POUR LA REVALORISATION DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO.

LE 19 NOVEMBRE 2026

MANIFESTATION NATIONALE DES RETRAITÉ·ES À PARIS

22/07/2026

DÉCLARATION DES ELUS CGT

AU CONSEIL DE LA CPAM DU 25 JUIN 2026

Monsieur la Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

À l'occasion de cette première séance plénière à laquelle nous participons en tant que représentants des salariés, nous souhaitons rappeler le sens que nous entendons donner à notre mandat.

En tant qu'agents de l'Assurance maladie, nous avons profondément à cœur le maintien d'un haut niveau de qualité de service rendu aux assurés sociaux. Cette exigence doit rester au centre des décisions prises par ce Conseil, dont les membres ont la responsabilité de veiller à ce que les orientations retenues permettent réellement de répondre aux besoins de la population.

En tant que salariés de l'Assurance maladie, nous savons également que les décisions prises ici ne sont jamais sans conséquences sur nos conditions de travail. Les moyens accordés aux services, les objectifs fixés, les suppressions ou créations de postes, les priorités retenues dans les politiques locales influent directement sur le quotidien des agents et sur leur capacité à exercer correctement leurs missions.

Une nouvelle Convention d'objectifs et de gestion est en préparation. Nous serons donc particulièrement vigilants quant au Contrat pluriannuel de gestion qui sera proposé à ce Conseil, ainsi qu'aux décisions qui en découleront. Nous porterons une attention particulière aux moyens humains, aux conditions de travail, à l'accueil des assurés, à la qualité du service public et à la préservation des missions de l'Assurance maladie.

Nous n'hésiterons pas à faire part à ce Conseil des difficultés rencontrées dans les services lorsque celles-ci auront des conséquences sur les agents, sur les assurés ou sur le fonctionnement de l'organisme. Notre rôle sera aussi de faire remonter la réalité du terrain, afin que les décisions prises ne soient pas déconnectées du travail réel.

Nous serons d'autant plus vigilants que la présidence de ce Conseil est désormais assurée par un représentant issu d'une organisation patronale dont les positions sont clairement orientées vers la remise en cause de notre modèle de Sécurité sociale,

de l'Assurance maladie et de la retraite par répartition. Cette présidence n'a été rendue possible qu'avec les voix de plusieurs organisations syndicales, dont la CFDT et FO. Ce choix politique n'est pas neutre, et nous ne pouvons pas faire comme s'il était sans conséquence localement.

Nous souhaitons également alerter ce Conseil sur plusieurs remontées qui nous sont parvenues de la part d'agents. Certains collègues se sont plaints du comportement du nouveau président. Dire à des agents de l'accueil qu'il faut être « maso » pour travailler dans ce service n'est pas un propos adapté. L'accueil est un service exposé, parfois confronté à des situations tendues, à de l'agressivité, à de la souffrance sociale. Imaginez si la collègue concernée venait de subir une insulte ou de devoir gérer un assuré particulièrement énervé. Ces propos peuvent blesser, dévaloriser et donner le sentiment que les difficultés réelles des agents sont prises à la légère.

D'autres agents nous indiquent également avoir entendu le président expliquer qu'il serait l'équivalent du directeur de l'organisme. De telles affirmations jettent le trouble. Des collègues nous demandent désormais qui dirige réellement l'organisme, qui commande, et si le président du Conseil serait leur supérieur hiérarchique. Ce flou est dangereux pour le fonctionnement de la caisse, pour la clarté des responsabilités et pour les agents eux-mêmes.

Nous souhaitons également attirer l'attention sur la charge supplémentaire que fait peser la présidence sur le secrétariat de direction. Nos deux collègues ne peuvent pas devenir la variable d'ajustement d'un fonctionnement institutionnel mal cadré. La surexploitation du secrétariat de direction par la présidence risque immanquablement de les placer en grande difficulté.

Monsieur le Directeur, vous ne pouvez pas laisser ce flou s'installer dans notre organisme. Il est nécessaire de rappeler clairement qui dirige la caisse, qui exerce l'autorité hiérarchique, qui est responsable de l'organisation du travail.

Monsieur le Président, nous vous demandons solennellement de tenir votre rôle et de ne pas en sortir. Des gens travaillent ici. Ce ne sont ni des figurants, ni des exécutants à disposition, ni des salariés que

l'on peut interpellier sans mesurer la portée de ses propos. Le respect des agents, de leurs missions, de leur place et de leurs conditions de travail doit être une exigence partagée par l'ensemble des membres de ce Conseil.

Enfin, nous souhaitons rappeler que les salariés des organismes sociaux portent une revendication légitime : l'augmentation de la valeur du point. Après des années de perte de pouvoir d'achat, cette exigence salariale doit être entendue. Nous comptons donc sur les membres de ce Conseil pour soutenir cette demande, qui concerne directement la recon-

naissance du travail accompli par les agents et l'attractivité de nos organismes. D'ailleurs, nous savons pouvoir compter sur le soutien du président, ayant reconnu, lui-même, devant plusieurs collègues que les salaires des agents étaient effectivement trop faibles.

Nous aborderons donc ce mandat avec sérieux, vigilance et sens des responsabilités, dans l'intérêt des salariés, des assurés et du service public de Sécurité sociale.

Merci pour votre écoute.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAF DU CHER DU 25 JUIN 2026

DÉCLARATION

par Florie Gaeta au nom de la CGT

Monsieur le Président,
Monsieur le directeur,
Chers collègues,

Dans le cadre de ce conseil d'administration, 2 sujets ont particulièrement attiré notre attention : le fonds national d'action sociale et l'allocation de solidarité unifiée.

Chaque année, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) dispose d'un Fonds national d'action sociale (Fnas) pour financer : accueil petite enfance, accueil de loisirs, politique jeunesse, aide à domicile, soutien à la parentalité, et d'autres secteurs ...

En 2025, ce budget atteignait 7,7 milliards d'euros, 640 millions n'ont pas été dépensés. C'est un record absolu de sous-consommation, concentrée sur la petite enfance.

Comme l'impose la Convention d'objectifs et de gestion (COG), ces fonds non utilisés ne se sont pas reportés automatiquement sur l'année suivante. Cette année le gouvernement autorise seulement le report de 126,5 millions, soit un cinquième qui seront réorientés vers d'autres dépenses en 2026. Le reste disparaît dans les équilibres budgétaires, au nom de la dette publique. A ce rythme c'est bien plus d'un milliard d'euros qui seront repris par l'Etat au cours de la COG 2023-2027 sur les budgets d'action sociale des CAF.

Ces budgets ne sont pas dépensés principalement parce que les ouvertures de places en crèche sont bien en dessous des objectifs fixés. Cela s'explique par : le manque de personnels qualifiés dans un secteur en crise, avec des salariés exploités et sous-payés, ainsi que par le renoncement des collectivités locales à investir car elles font face à un désengagement massif de l'Etat et à la baisse drastique des dotations.

Pour information, le seul ministère qui voit ses moyens augmentés est celui des armées.

De plus, à la suite de la réforme de 2024 sur le complément du mode de garde (CMG), réforme à laquelle la CGT s'était opposée, les plafonds de tarification ont augmenté, rendant la crèche trop chère pour de nombreuses familles. Certains parents renoncent donc à des heures d'accueil face à un reste à charge trop important.

Face à cette situation, les services de la CNAF proposent de réorienter les 126,5 millions d'euros par l'intermédiaire d'un budget rectificatif pour : soutenir les crèches en difficulté (37,5 M€), revaloriser les aides aux services familiaux (25 M€), et consolider l'offre de loisirs et de vacances pour les enfants (64 M€).

Pour les crèches, concrètement, cela se traduit par une revalorisation de la prestation de service unique (PSU) de 0,63%. Une hausse symbolique quand les coûts de fonctionnement s'envolent.

Des crédits sont aussi fléchés vers la formation des professionnels, via la VAE et l'alternance, pour tenter d'enrayer la pénurie de personnel.

La CGT s'est opposée à cette mesure. Ce n'est pas à la Sécurité sociale de se substituer aux responsabilités des patrons, en particulier ceux du secteur marchand qui sont gavés d'argent public.

Derrière les millions non consommés se trouvent des parents qui n'ont pas trouvé de place en crèche, des assistantes maternelles qui se raréfient, des structures jeunesse en difficulté. L'argent existe, mais il ne parvient pas aux familles.

Le conseil d'administration de la Cnaf, réuni en avril, a adopté une déclaration unanime dénonçant cette sous-exécution qui révèle les difficultés pour maintenir et développer des services aux familles.

Un constat sévère, adressé à un gouvernement qui a lui-même choisi de durcir les conditions d'accès aux financements, dans le but probable de s'en accaparer les fonds...

Autre projet du gouvernement qui mérite notre attention : la mise en place de l'allocation de solidarité unifiée, autrefois appelée revenu de base...

Face aux discours réactionnaires, nous rappelons que toutes les études démontrent que travailler paie plus que de percevoir des prestations sociales.

Pour la CGT, la première des mesures à faire prendre est l'augmentation des salaires. Ce type de dis-

positif profite surtout au patronat qui peut se permettre de baisser les salaires en comptant sur ce genre de dispositifs pour compenser la non-reconnaissance des qualifications. La prime d'activité en fait partie et on a vu comment cette prestation empêche les augmentations de salaires. Les personnels de nos caisses savent de quoi il s'agit.

Les réformes successives n'ont fait qu'accroître la pauvreté en réduisant les droits, penser qu'il pourrait en être autrement avec cette nouvelle réforme relève de la naïveté.

De plus, l'intégration des aides au logement dans cette allocation de solidarité unifiée soulève une question de fond, car ces prestations ne poursuivent pas la même logique que les minima sociaux tels que le revenu de solidarité active ou la prime d'activité. Les aides au logement relèvent de la politique familiale quand le revenu de solidarité active et la prime d'activité s'inscrivent dans une logique de solidarité de l'État afin de fournir un revenu minimum de subsistance. Dès lors, leur harmonisation est problématique.

Ce sont là les conséquences directes d'une COG fondée sur l'austérité budgétaire. Les organisations qui l'ont votée contribuent de fait à limiter les capacités d'intervention des CAF et à précariser les allocataires et les salariés.

Merci.

& La maxime du mois &



***PARESSE :
HABITUDE PRISE DE SE REPOSER
AVANT LA FATIGUE.***

JULES RENARD

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.